



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

99-01-20

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 20 janvier 1999 à 19h30 à l'école Ste-Marie d'Otter Lake.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Louise Larocque, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion et Nicole Miller Potvin et messieurs Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty, Daniel Moreau, Stephen Ryan et Reid Soucie tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux, commissaires représentant les parents.

Absence motivée : Mme Line Renaud

Sont également présents à cette assemblée:

M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur des services financiers et responsable de la rémunération
M. Réjean Carle,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Rémi Lacroix,	Directeur du service des ressources matérielles et responsable du transport
M. Gilles Taillon	Directeur du service des ressources éducatives et directeur des services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

Le président, M. Daniel Moreau, salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 99-CC-01 **Ordre du jour.**

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel que l'ordre du jour suivant soit accepté :

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 98-11-23
- 3- Procès-verbal : C.E. 98-11-23 (dépôt)
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance
- 6- Plan d'action pour la réussite éducative de la C.E.H.-G. : transmission aux parents (suivi)
- 7- Formation L.I.P. 20 février 1999
- 8- Planification annuelle 1998-1999 (dépôt)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION

99-CC-01

(suite)

99-01-20

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES : jeunes, adultes et formation professionnelle

- 1- Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles (projet de consultation)
- 2- Politique relative au passage des élèves (projet de consultation)
- 3- Résolutions d'appui à la commission scolaire au Coeur-des-Vallées concernant
 - a) Modération des notes
 - b) Procédures d'admission aux CÉGEP
 - c) Communication des résultats bruts aux examens
 - d) Grilles de correction des épreuves de production écrite
 - e) Utilisation du profil de compétence défini dans le programme
- 4- Récupération - mathématique (C.E.H.-G.) : résultats du sondage (suivi au dernier C.C.)
- 5- Rapports d'absences au préscolaire et au primaire (secteur Haute-Gatineau)
- 6- Bulletin statistique de l'éducation
- 7- Dépôts de comptes rendus :
 - a) Comité des politiques pédagogiques du 26 octobre 1998
 - b) Comité consultatif e.h.d.a.a. - enseignants du 28 octobre 1998
 - c) Comité de travail primaire et secondaire du 2 décembre 1998
 - d) Comité consultatif e.h.d.a.a. - parents du 7 décembre 1998
- 8- Entente de service avec la C.S. des Draveurs
- 9- Question d'information

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Budget révisé 1998 - 1999
- 2- Rencontre avec le sous-ministre : 25 janvier 1999
- 3- Rapport financier
- 4- Dépenses détaillées
- 5- Registres des chèques

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Cafétéria (taxes d'affaires)
- 2-
 - a) Campagne de sécurité transport scolaire
 - b) Dépôt d'une lettre
- 3- Fermeture d'école
- 4- Transport scolaire
- 5- L'an 2000
- 6- Projet bibliothèque C.E.H.-G.
- 7- Entretien - école

E) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 1- Appui "projet employabilité personnes handicapées"
- 2- Représentant de la commission scolaire "Unité de loisirs de la Haute-Gatineau"
- 3- Compte rendu : comité de perfectionnement (enseignant) 1998-10-14
- 4- Compte rendu : comité relations de travail (enseignant) 1998-12-15
- 5- Rapport "équité salariale"
- 6- Signature entente : ajout de l'annexe XXXV - Changement du régime de base d'assurance-maladie et des régimes complémentaires découlant de l'implantation des commissions scolaires francophones et anglophones
- 7- Accréditations syndicales : décision du commissaire du travail



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 99-CC-01 (suite) 99-01-20

- 8- Service de formation : certificat d'agrément
- 9- Transfert du personnel : décision arbitrale

F) AUTRES

- 1- Assemblée des délégués 18 février 99, 19h30. C.S. des Draveurs
- 2- Projet de création d'une fondation pour la C.S.H.B.O.
- 3- Imputabilité
- 4- Éthique
- 5- Évaluation
- 6- Assiduité
- 7- Prochaine assemblée ordinaire : le 17 février 1999 à Gracefield
- 8- Levée de l'assemblée

G) **SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES** : aucun point

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 99-CC-02 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 98-11-23.

Il est proposé par le commissaire M. Reid Soucie que le secrétaire général soit dispensé de lire le procès-verbal du conseil des commissaires du 23 novembre 1998 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le procès-verbal du comité exécutif du 23 novembre 1998 est déposé pour information.

Le directeur général adjoint, M. Réjean Carle répond aux questions concernant la correspondance déposée à titre d'information.

A-6 Plan d'action pour la réussite éducative de la C.E.H.-G. : transmission aux parents (suivi).

Le directeur général adjoint dépose le document que la direction de la C.E.H.-G. avait fait parvenir aux parents en septembre 1998, les informant du plan sur la réussite éducative pour l'année scolaire 1998-1999.

A-7 Formation L.I.P. 20 février 1999.

Une session de formation sur la Loi de l'instruction publique sera animée par M. Côme Dupont, le samedi 20 février prochain, à l'école de Gracefield. Les commissaires, les présidentes et les présidents des conseils d'établissements de même que les membres du personnel cadre sont invités à cette rencontre. Les commissaires qui participeront à la session sont invités à confirmer leur présence à Réjean Carle dans les prochains jours.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

A-8 Planification annuelle 1998 - 1999 (dépôt).

Le directeur général adjoint dépose la planification annuelle 1998-1999 de chacune des unités administratives. Le sujet sera de nouveau à l'ordre du jour à l'assemblée du 17 février prochain.

RÉSOLUTION 99-CC-03 Projet de critères pour l'inscription des élèves dans les écoles.

CONSIDÉRANT l'obligation faite à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'établir annuellement les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable des membres du comité des politiques éducatives ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage d'accepter aux fins de consultation le document de travail déposé par le directeur des services des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 99-CC-04 Projet de politique relative au passage des élèves.

CONSIDÉRANT l'obligation faite à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'établir une politique relative au passage des élèves ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable des membres du comité des politiques éducatives ;

Il est proposé par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accepter aux fins de consultation le document de travail déposé par le directeur des services des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 99-CC-05 Modération des notes. Résolution d'appui à la commission scolaire au Cœur-des-Vallées.

CONSIDÉRANT que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'accorde avec la demande présentée par cette commission scolaire ;

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque d'appuyer la commission scolaire au Cœur-des-Vallées, dans sa demande au ministère de l'Éducation de préparer un guide d'information, vulgarisant cette procédure de traitement statistique des notes, destiné aux élèves, aux enseignants et aux parents ;

Que copie de cette résolution soit transmise au ministre de l'Éducation et à la commission scolaire Cœur-des-Vallées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 99-CC-06 Procédures d'admission aux CÉGEP.
Résolution d'appui à la commission scolaire
au Coeur-des-Vallées.

CONSIDÉRANT que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'accorde avec la demande présentée par cette commission scolaire ;

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque d'appuyer la commission scolaire au Coeur-des-Vallées, dans sa demande à l'ordre d'enseignement collégial afin d'assouplir ses procédures d'inscription et d'admission pour donner à l'étudiant qui doit subir un examen de reprise le temps requis pour régulariser sa situation sans le pénaliser dans ses choix de cours ;

Que copie de cette résolution soit transmise au ministre de l'Éducation, à l'ordre d'enseignement collégial et à la commission scolaire Coeur-des-Vallées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 99-CC-07 Communication des résultats bruts aux examens. Résolution d'appui à la commission scolaire au Coeur-des-Vallées.

CONSIDÉRANT que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'accorde avec la demande présentée par cette commission scolaire ;

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque d'appuyer la commission scolaire au Coeur-des-Vallées, dans sa demande au ministère de l'Éducation afin qu'il fasse parvenir aux commissions scolaires les résultats bruts obtenus par les élèves dans chacun des examens et ce avant la fin de l'année scolaire ;

Que copie de cette résolution soit transmise au ministre de l'Éducation et à la commission scolaire Coeur-des-Vallées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 99-CC-08 Grilles de correction des épreuves de production écrite. Résolution d'appui à la commission scolaire au Coeur-des-Vallées.

CONSIDÉRANT que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'accorde avec la demande présentée par cette commission scolaire ;

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque d'appuyer la commission scolaire au Coeur-des-Vallées, dans sa demande au ministère de l'Éducation afin d'utiliser dorénavant, lors de la correction des épreuves de production écrite, une grille de correction utilisant le pourcentage de fautes comme mesure des apprentissages des élèves .

Que copie de cette résolution soit transmise au ministre de l'Éducation et à la commission scolaire Coeur-des-Vallées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 99-CC-09 Utilisation du profil de compétence défini dans le programme. Résolution d'appui à la commission scolaire au Coeur-des-Vallées.

CONSIDÉRANT que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'accorde avec la demande présentée par cette commission scolaire ;

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque d'appuyer la commission scolaire au Coeur-des-Vallées, dans sa demande au ministère de l'Éducation de s'assurer que tous les ordres d'enseignement utilisent le profil de compétence défini dans le programme de français révisé de 1995 du secondaire comme référence commune pour évaluer la compétence des sortants du secondaire ;

Que copie de cette résolution soit transmise au ministre de l'Éducation et à la commission scolaire Coeur-des-Vallées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

B-4 Récupération - mathématiques (C.E.H.-G.) : résultats du sondage (suivi au dernier C.C.).

Le directeur des services éducatifs, M. Gilles Taillon, présente un tableau illustrant les résultats d'un sondage fait auprès des élèves de la C.E.H.-G. concernant les cours de récupération en mathématique.

B-5 Rapports d'absences au préscolaire et au primaire (secteur Haute-Gatineau).

Dépôt par le directeur des services éducatifs des rapports d'absences des élèves du secteur Haute-Gatineau au préscolaire et au primaire pour l'année 1997-1998.

B-6 Bulletin statistique de l'éducation.

Dépôt par le directeur des services éducatifs d'un bulletin statistique de l'éducation portant sur une comparaison internationale des résultats des élèves québécois en mathématique et en sciences.

Les données illustrent que les élèves des écoles québécoises ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne internationale tant en mathématique qu'en sciences.

B-7 Dépôts de comptes rendus.

- a) Comité des politiques pédagogiques du 26 octobre 1998.
- b) Comité consultatif e.h.d.a.a. - enseignants du 28 octobre 1998.
- c) Comité de travail primaire et secondaire du 2 décembre 1998.
- d) Comité consultatif e.h.d.a.a. - parents du 7 décembre 1998.

M. Gilles Taillon répond aux questions des commissaires sur les sujets discutés à l'occasion des rencontres de ces comités.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 99-CC-10 Entente de services relative à la formation professionnelle. Programme pâtes et papiers.

CONSIDÉRANT qu'une résolution a déjà été adoptée concernant la formation professionnelle « programme pâtes et papiers » pour les années 1998-2001 ;

CONSIDÉRANT que les modalités de l'entente pour l'année 1998-1999 diffèrent du document déjà déposé ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage d'autoriser le directeur général et le président de la commission scolaire à signer pour et au nom de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais l'entente de services relative à la formation professionnelle avec la commission scolaire des Draveurs pour l'année scolaire 1998-1999, telle que déposée par le directeur des services des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

B-9 Question d'information.

La commissaire Mme Louise Larocque suggère qu'un rapport soit présenté sur le niveau de service dispensé à l'éducation des adultes. M. Gilles Taillon présentera un tel rapport à une prochaine assemblée.

C-1 Budget révisé 1998 - 1999.

M. Jean-Claude Beaudin dépose un échéancier pour la présentation du budget révisé au conseil des commissaires le 17 février prochain.

C-2 Rencontre avec le sous-ministre : 25 janvier 1999.

Le président M. Daniel Moreau fait part aux membres du conseil des échanges qu'il a eus avec M. Henri-Paul Chaput à l'occasion de la dernière rencontre des présidents à la F.C.S.Q.

Une rencontre est prévue avec M. Chaput le 25 janvier prochain, concernant la situation financière de la C.S.H.B.O.

C-3 Rapport financier.

Sujet discuté à l'occasion des échanges sur le budget révisé 1998-1999 (C-1)

C-4 Dépenses détaillées.

La commissaire, Mme Nicole Miller Potvin, demande qu'on lui fournisse un rapport sur les frais de voyages du personnel cadre des écoles et des services. M. Jean-Claude Beaudin fournira les informations requises.

C-5 Registres des chèques.

Les registres des chèques seront acheminés, en même temps qu'aux membres du comité exécutif, aux autres commissaires intéressés à les recevoir. Il s'agit d'en informer le directeur des services des ressources financières, M. Jean-Claude Beaudin.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

D-1 Cafétéria (taxes d'affaires).

Le directeur des services des ressources matérielles, M. Rémi Lacroix, transmet aux membres du conseil les résolutions des municipalités de Gracefield et de Maniwaki, concernant la taxation municipale des espaces utilisés par les concessionnaires de cafétéria.

RÉSOLUTION 99-CC-11 Cafétéria (taxes d'affaires).

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires d'assurer la meilleure stabilité possible quant à l'attribution des contrats aux concessionnaires de cafétéria de la C.S.H.B.O., favorisant ainsi la qualité du service et le maintien de prix abordables pour les repas aux élèves ;

CONSIDÉRANT que l'imposition de nouvelles taxes, soit la taxe municipale et la taxe scolaire, aurait inévitablement un impact sur les prix des repas vendus aux élèves ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif de la C.S.H.B.O. ;

Il est proposé par le commissaire M. Guy Lesage que le conseil appuie les concessionnaires de cafétéria des écoles de la C.S.H.B.O. dans leurs démarches en vue de bénéficier d'une exonération des taxes foncières nouvellement imposées sur les espaces qu'ils occupent dans nos écoles et que le directeur des services des ressources matérielles demande un avis légal afin d'identifier des modalités permettant d'atténuer l'impact financier des taxes foncières qui leur sont imposées sur ces espaces.

La commissaire Mme Nicole Miller Potvin ayant voté contre, la proposition est :

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

D-2 a) Campagne de sécurité transport scolaire.

Le président du comité de transport, le commissaire M. Guy Lesage, informe les membres du conseil de la teneur d'un communiqué annonçant la campagne de sécurité dans le transport scolaire qui se tiendra du 1^{er} au 12 février 1999 sous le thème "FAUT BIEN SE CONDUIRE!"

b) Dépôt d'une lettre.

Le commissaire M. Guy Éthier présente une demande formulée par un groupe de parents qui recommande qu'une requête soit adressée au ministère des Transports afin d'ajouter des panneaux de signalisation dans une zone du secteur de Gracefield. M. Rémi Lacroix fera les démarches nécessaires en ce sens.

La commissaire Mme Nicole Miller Potvin demande, que par la même occasion, on s'enquiert de la demande déjà adressée au M.T.Q. pour l'ajout de signalisation dans une zone du secteur Grand-Remous.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

D-3, D-4 Fermeture d'école et transport scolaire.

La commissaire Mme Nicole Miller Potvin signale les dangers rattachés au transport des enfants par autobus scolaire par température de froid excessif.

M. Lacroix informe l'assemblée que la politique de la C.S.H.B.O. à cet effet ne mentionne pas un degré de froid précis comme indicateur de suspension du transport scolaire. Cependant, si dans un secteur du territoire, les transporteurs jugent que les conditions météorologiques les empêchent de transporter les enfants de façon sécuritaire, ils en informent le responsable du transport qui s'assure de la mise en application des dispositions de la politique.

On informe également que les véhicules servant au transport scolaire sont vérifiés périodiquement.

D-5 L'an 2000.

La commissaire Mme Nicole Miller Potvin demande si les dispositions ont été prises à la commission afin de contourner le "bogue" de l'an 2000.

M. Beaudin a eu l'assurance des fournisseurs que les dispositions nécessaires ont été prises à ce sujet.

D-6 Projet bibliothèque C.E.H.-G.

Le commissaire parent, M. Robert Chalifoux, prend information sur les démarches amorcées concernant un éventuel aménagement de la bibliothèque de la C.E.H.-G. en vue d'une utilisation conjointe avec la bibliothèque municipale.

Le directeur général adjoint mentionne qu'il n'y a pas de développement récent dans ce dossier. Le conseil d'établissement devra être associé à l'étude de cette question.

D-7 Entretien école.

Faisant suite à des questions sur les mesures prises afin de régler le problème d'odeurs occasionnées par un débordement d'eau au collège Sacré-Cœur, M. Rémi Lacroix informe le conseil des travaux exécutés visant à réparer les dommages.

RÉSOLUTION 99-CC-12 Appui "projet employabilité personnes handicapées".

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque d'approuver le projet de lettre d'appui au projet du Centre communautaire Jean-Bosco visant l'intégration au marché du travail des personnes handicapées sur notre territoire, tel que présenté par Réjean Carle, directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 99-CC-13 Représentant de la commission scolaire
"Unité de loisirs de la Haute-Gatineau".

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque de déléguer M. Roger Jobin, directeur à la C.E.H.-G., à titre de représentant de la commission scolaire au conseil d'administration de l'Unité de loisirs de la Haute-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

E-3 Compte rendu : comité de perfectionnement (enseignant) 1998-10-14.

E-4 Compte rendu : comité relations de travail (enseignant) 1998-12-15.

Les comptes rendus sont déposés pour information.

E-5 Rapport "équité salariale".

Le sujet est reporté à la rencontre du 17 février 1999.

RÉSOLUTION 99-CC-14 Signature entente : ajout de l'annexe
XXXV - Changement du régime de base
d'assurance-maladie et des régimes
complémentaires découlant de
l'implantation des commissions scolaires
francophones et anglophones.

Il est proposé par la commissaire Mme Louise Larocque de mandater le président M. Daniel Moreau et le directeur général, M. Louis Pelletier, afin qu'ils signent l'entente concernant l'ajout de l'annexe XXXV (C.S.N.) - changement du régime de base d'assurance-maladie et des régimes complémentaires découlant de l'implantation des commissions scolaires francophones et anglophones.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

E-7 Accréditations syndicales : décision du commissaire du travail.

Le directeur des services des ressources humaines informe le conseil des deux décisions rendues par le commissaire du travail à la suite des requêtes en accréditation syndicale logées par les syndicats suite à la fusion des commissions scolaires.

Ainsi, le personnel de soutien de la C.S.H.B.O. sera représenté par la C.S.N. alors que les enseignants le seront par le S.P.E.H.R.

E-8 Service de formation : certificat d'agrément.

Présentation du certificat d'agrément de la C.S.H.B.O., l'autorisant à agir à titre de service de formation dans le cadre de la Loi sur la formation de la main-d'œuvre (Loi 90).



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

E-9 Transfert du personnel : décision arbitrale.

Brève explication de la sentence arbitrale concernant le transfert de trois personnes salariées à la C.S. Western Québec.

F-1 Assemblée des délégués 18 février 1999, 19h30. C.S. des Draveurs.

Information par le président, M. Daniel Moreau, au sujet de l'assemblée des délégués qui se tiendra à la commission scolaire des Draveurs le 18 février prochain à compter de 19h30.

F-2 Projet de création d'une fondation pour la C.S.H.B.O.

Le président mandate le secrétaire général afin qu'il entreprenne les démarches visant la création d'une fondation de la C.S.H.B.O.

F-3 Imputabilité.

La commissaire Mme Nicole Miller Potvin recommande que conformément à l'article 175.4 de la L.I.P., le formulaire de déclaration d'intérêt soit remis à chaque commissaire.

F-4 Éthique.

L'élaboration d'un code d'éthique et de déontologie est inscrite au plan de travail du secrétaire général.

F-5 Évaluation.

La commissaire Mme Nicole Miller Potvin s'informe sur la politique d'évaluation du personnel cadre.

Le directeur général adjoint explique sommairement les modalités de la politique d'évaluation du personnel cadre telle qu'elle existait dans le cahier de gestion de la C.S.H.-G.

F-6 Assiduité.

Suite à la question de la commissaire Mme Nicole Miller Potvin, le directeur général adjoint informe que les membres du personnel cadre doivent compléter un rapport d'absence lorsqu'ils s'absentent.

F-7 La prochaine assemblée ordinaire du conseil des commissaires aura lieu le 17 février 1999 à Gracefield.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

RÉSOLUTION 99-CC-45 Levée.

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Numéro de résolution
ou annotation

Secrétaire général

Président